**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 36 (1948)

**Heft:** 746

**Artikel:** Esprit démocratie à l'O.N.U. : le statut consultatif des Organisations

non-gouvernementales

**Autor:** A.W.G.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-266488

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 02.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



# vement Feminis

FONDATRICE DU JOURNAL

Emilie GOURD

RÉDACTION
M<sup>mo</sup> WIBLÉ-GAILLARD, 10, rue des Grang
ADMINISTRATION ET ANNONCES
M<sup>10</sup> Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

rticles signés n'engagent que leurs auteurs

Al	ВС	M	IEI	ME	NT	S			
SUISSE 1 an .						٠,			6
<ul> <li>6 mois</li> </ul>								•	3.50
ETRANGER.			٠.					,	8
Le numéro								,	0.25
Les abonnements	pa	arter	ıt d	le n	'im	port	e qu	uelle	date

Le seul tyran que je reconnaisse en ce monde est la petite voix silencieuse qui est au dedans de nous GANDHI.

## Esprit démocratique à l'O. N. U.

#### Le statut consultatif des Organisations non gouvernementales

« On retombe toujours dans les mêmes erreurs. L'expérience du passé ne profite jamais », tels sont les slogans que l'on en-

jamais », tels sont les slogans que l'on entend répéter à satiété et qui se vérifient fréquemment. Raison de plus pour mettre en lumière les cas où l'expérience actuelle est en progrès sur l'expérience passée.

Ainsi, l'esprit démocratique inspire, semble-t-il, plus nettement l'Organisation des Nations. Unies que l'ancienne Société des Nations. Un premier symptôme apparaît dans l'en-tête de la Charte de San Francisco, tandis que le pacte de la S.D.N. débutait en ces termes : « Les Hautes Parties contractantes... », la Charte dit : « Nous, les peuples des Nations Unies... ». Il s'agit donc aujourd'hui beaucoup plus des peuples que des gouvernements qui les représentent.

ples que des gouvernements qui les représentent.

On trouverait d'autres preuves de cette évolution, mais nous nous limiterons à étudier ici le statut des organisations nongouvernementales à l'O.N.U. par ce qu'il intéresse de nombreux groupements féminins qui nous touchent de près.

Informations.

Certes, la S.D.N. ne négligeait pas les

Certes, la S.D.N. ne négligeait pas les organisations non-gouvernementales, elle en tenait la liste à jour (cette liste en comptait 800 en 1938) et leur fournissait toutes les informations susceptibles de les intéresser. Aujourd'hui, l'O.N.U. a établi des contacts plus étroits, on a créé une section spéciale à l'intérieur du Département de l'Information à l'usage des organisations non-gouvernementales et, à Lake Success, on a mis à leur disposition un salon de récention où leurs représentants peuvent réception où leurs représentants peuvent consulter toutes sortes de documents et assister à des conférences d'information.

assister à des conférences d'information. Ne nous étonnons pas de cette sollicitude, le nombre de ces organisations est aujourd'hui, peut-être d'un millier, elles représentent donc une force considérable de l'opinion publique et de l'activité humaine et leur multiplication est uri témoignage encore, de la nécessité de l'entente internationale; l'action privée est presque toujours à l'avant-garde, elle pressent les besoins et s'efforce d'y répondre.

Les représentants des organisations privées qui voulaient assister aux séances de la S.D.N. n'avaient accès qu'aux tribunes publiques. Vers 1931, cependant, dès la Conférence du Désarmement, où les orga-nisations féminines avaient préparé une manifestation imposante pour présenter les 8 millions de signatures qu'elles avaient re-cueillies dans le monde entier, les organi-sations privées reçurent des cartes spéciales pour des places qui leur étaient réservées

pour des places qui leur étaient réservées aux séances.
Ces facilités ont été obtenues par l'entremise de la « Fédération des institutions internationales semi-officielles et privées établies à Genève » et du « Comité pour la paix et le désarmement créé par les Organisations féminines internationales ».

Malgré ces quelques avantages acquis, les organisations privées et semi-officielles ne pouvaient guère faire valoir leur opinion à la S.D.N. autrement que par des contacts personnels établis avec les délégués. Il est vrai qu'on créa aussi des conseillers techniques (assessors) qui n'avaient pas le droit de vote. Telle fut la fonction, par exemple, de Mlle Gourd dans les débats sur les problèmes concernant les femmes et les enfants, problèmes où elle était particuliè-rement bien informée. On tenait compte des renseignements qu'elle fournissait et de ses

Relations consultatives

Dès lors qu'on recommençait l'expérience internationale, il fallait établir des relations plus étroites. A San Francisco, 44 associations américaines privées obtinrent, grâce à leur intervention unanime auprès

associations américaines privées obtinrent, grâce à leur intervention unanime auprès de la délégation des Etats-Unis, de faire insérer dans la Charte l'article 71.

« Le Conseil économique et social peut prendre toutes dispositions utiles pour consulter les organisations non-gouvernementales qui s'occupent des questions relevant de sa compétence. Ces dispositions peuvent s'appliquer à des organisations internationales et, s'il y a lien, à des organisations nationales après consultation du membre intéressé de l'organisation. »

D'après cet article, les organisations qui le désirent peuvent adresser à l'O.N.U. une demande auprès du Conseil économique et

le desirent peuvent adresser a PO.N.U. une demande auprès du Conseil économique et social, pour obtenir le statut consultatif. Ce statut leur est accordé ou refusé par le Conseil, sur le préavis d'un comité permanent.



Les femmes apportent les 8 millions de signatures à la Conférence du Désarmemen Dès lors, les Organisations non-gouvernementales disposent de places réservées aux séances de la S. D. N.

Les organisations auxquelles ont été, jusqu'ici, accordé le statut consultatif sont au nombre de 65. Elles sont divisées en trois catégories selon la nature de leur ac-tivité plutôt que d'après leur importance

numérique ou autre.

La catégorie « A » ne comprend, pour l'instant que 8 vastes groupements tels que

l'instant que 8 vastes groupements tels que l'Alliance coopérative internationale, la Chambre de commerce internationale, la Fédération syndicale mondiale, etc... cette catégorie a des prérogatives assez étendues. La catégorie « B » est la plus nombreuse et comprend, notamment, la plupart des grandes organisations féminines, c'est pourquoi il vaut la peine d'examiner de plus près les privilèges qui lui sont accordés. Tout d'abord ces organisations peuvent dé-Tout d'abord ces organisations peuvent dé-

Tout d'abord ces organisations peuvent désigner des représentantes dûment accrédités, pour assister, en qualité d'observateurs, aux séances publiques du Conseil économique et social et de ses commissions. Si elles désirent exprimer leur opinion sur un sujet en discussion, elles peuvent le faire, selon les cas, directement et oralement par exemple, dans l'une ou l'autre des commissions, ou par l'intermédiaire d'un comité constitué à cet effet.

Elles peuvent encore adresser, sur des sujets de leur ressort et de leur compétence, des notes écrites que le Secrétariat repro-

des notes écrites que le Secrétariat repro-duira sous une forme abrégée. Par contre, elles ne sont pas autorisées,

comme les organisations de la catégorie «A», à proposer que telle ou telle question soit mise à l'ordre du jour du conseil. A la dernière session de la Commission des droits de l'homme, il y avait 3 représentants de la catégorie «A» et 12 de la catégorie «B», tous ont pu prendre la parole. Cette session a été un bel exemple du mécanisme démocratique de l'O.N.U. Les contacts ont été faciles entre représentants des organisations privées et délégués. Il serait à craindre que le nombre des

Il serait à craindre que le nombre des représentants d'organisations non-gouvernementales devienne trop grand; pour parer à ce danger, on recommande aux associa-tions qui ont des intérêts communs de constituer des comités de liaison susceptibles de les représenter conjointement. C'est ainsi qu'il a été convenu que le « Comité de liaison des organisations internationales féminines » serait le porte-parole de ses membres, dans les cas où il y a identité de

vues.

Ainsi, on espère donner, sur le plan international, un moyen d'expression et d'intervention à des milieux très étendus qui n'ont que peu de contact avec leur gouvernement.

Plusieurs de ces organisations ont sur

Plusieurs de ces organisations ont sur de nombreux problèmes économiques et sociaux, une expérience déjà ancienne (qu'on songe seulement au Conseil international des femmes, fondé en 1888), l'O.N.U. peut profiter des expériences faites et gagner beaucoup de temps, les idées du dehors ont une voie d'accès naturelle jusqu'aux organes essentiels du Conseil économique et social. Ces idées émanent de geng sur qui ne reposent pas de grandes responsabilités politiques et financières, elles peuvent être impraticables ou au contraire excellentes, elles seront désormais soumises à l'épreuve d'un débat serré, le tri sera sévère mais nécessaire, on ne peut pas faire courir à la civilisation de trop grands hasards.

## Heureux ceux qui ont faim et soif de justice

«L'Essor» a publié, dans son numéro du 16 janvier, une lettre de Gandhi datant du 27 novembre dernier. La mort tragique de son auteur, le 30 janvier lui donne la valeur d'un testament. Nous n'hésitons pas à la reproduire parce qu'elle définit clairement l'attitude du Mahatma que d'innombrables Européens interprètent faussement, erreur contre laquelle Romain Rolland s'élevait, en 1922 déjà 1: «... c'est précisément par la récontre laquelle Romain Rolland s'élevait, en 1922 déjà!: «... c'est précisément par la résistance passive (ou par la non-résistance) que les Européens définissent le mouvement de Gandhi. Rien n'est plus faux. Nut homme au monde n'a plus d'aversion pour la passivité que ce lutteur inlassable, qui est un des types les plus héroïques du «Résistant»... Que le couard ne vienne donc pas abriter sa poltronnerie à l'ombre d'un Gandhi! Gandhi le chasse de sa communauté. Mieux vaut encore le violent que le làche!».

« Je vois que vous avez saisi la différence fondamentale entre Résistance passive et Résistance non-violente. Les deux sont des

formes de résistance, mais il faut payer un lourd prix quand la résistance est passive en ce sens que le résistant est un faible.

en ce sens que le résistant est un faible.

L'Europe a pris l'audacieuse et vaillante résistance (pleine de sagesse) de Jésus de Nazareth pour une résistance passive, comme si c'était celle du faible. Quand j'ai lu pour la première fois le Nouveau Testament, je n'ai découvert ni passivité, ni faiblesse chez Jésus, tel qu'il est décrit dans les quatre Evangiles, et le sens me devint encore plus clair en lisant l'« Harmonie des Evangiles » par Tolstoï et d'autres écrits du-même ordre.

L'Occident n'a-tail pas payé cher le fait

par Tolstoi et d'autres écrits du même ordre.

\*L'Occident n'a-t-il pas payé cher le fait d'avoir considéré Jésus comme un Résistant passif? La chrétienté porte la responsabilité de guerres bien pires que celles décrites dans l'Ancien Testament et dans les autres documents historiques ou semi-historiques. Je sais que j'en puis parler seulement sous réserve d'erreurs de ma part, car je n'ai qu'une connaissance insuffisante de l'Histoire, ancienne ou moderne.

» Pour en venir à mon expérience person-nelle, bien que nous ayons sans aucun doute gagné notre indépendance politique au moyen de la résistance passive, qui vous remplit d'enthousiasme, nous payons chaque jour le prix lourd de l'erreur inconsciente que nous prix fourd de l'erreur inconsciente que nous avons commise ou, pour mieux dire, que j'ai commise, en confondant résistance passive et résistance non-violente. Si je n'avais pas commis cette erreur, le spectacle humiliant du frère fort tuant son frère faible d'une manière insensée et inhumaine nous eût été épargné.

» Je puis seulement espérer et prier (et je demande à tous nos amis ici et à l'étranger je demande à tous nos amis ici et à l'étranger d'espérer et de prier avec moi) pour que ce bain de sang finisse bientôt et que de cette boucherie, peut-être inévitable, émerge une Inde nouvelle et robuste, pas guerrière, imitant bassement l'Occident dans toute sa hideur, mais une Inde nouvelle, apprenant le meilleur de ce que l'Occident peut offrir et devenant l'espoir, non seulement de l'Asie et de l'Afrique, mais de toute l'humanité souffrante... » M. K. Gandhi.

1 Romain Rolland - Mahatma Gandhi.



D'autre part, les organisations non-gouvernementales apporteront un flux perpétuellement renouvelé de vie fraîche et ceci est essentiel pour un grand organisme officiel qui est, plus que tout autre, exposé à la pétrification. «La foi et l'enthousiasme» qui animent de nombreuses associations privées seront « la protection la plus sûre et la plus indispensable contre le conformisme et l'opportunisme», ainsi que le dit Rönke à propos de la sauverarde de le dit Röpke à propos de la sauvegarde de l'esprit démocratique. Enfin, les heureuses dispositions statu-

taires que nous venons de décrire permet-tent à de nombreux citoyens du monde d'être en relation avec l'O.N.U. (quand bien même leur gouvernement particulier n'a pas encore adhéré à l'Organisation in-ternationale), par le truchement des mul-tiples sociétés dont ils sont membres et qui,

upies societés dont ils sont membres et qui, à leur tour, font partie d'une fédération internationale privée.

Et les femmes suisses, qui ne sont pas autorisées à faire entendre leur voix dans les parlements cantonaux ou fédéraux de leur propre pays, ont une voix consultative,

par divers chemins, sur le plan international.
Un paradoxe parmi beaucoup d'autres.
Mais que cette fenêtre ouverte nous fait
de bien!

A. W. G.

#### Rectification

La Fédération abolitionniste internationale nous prie de faire remarquer, à la suite de l'article de Mme Vischer-Alioth sur le comité de l'Alliance internationale des 1 (Mouvement féministe du 24 janvier) des femmes (Mouvement féministe du 24 janvier) que le projet de convention contre la prostitution et la traite des blanches de 1947, contient aussi les mesures contre l'exploitation financière du vice qui se trouvent dans la convention de 1927, et les franciers de la convention de 1937; elles frappent moins le lecteur parce que les mesures humanitaires qui s'y ajou-tent attirent l'attention sur une autre face du

#### Neuchâtel En route pour la troisième campagne! 1919 - 1941 - 1948

Le décret voté par le Grand Conseil en novembre dérnier, accordant aux Neuchâte-loises le droit de vote en matière communale foises le droit de vote en matière communale a fait l'objet d'un referendum. Il a été lancé par M. Gustave Neuhaus, auteur du « Bréviaire de l'antiféministe » que la Gazette de Lausanne juge en ces termes : « Les associations féministes doivent une fière chandelle à M. Neuhaus. Son recueil d'aphorismes antiféministes est d'une stupidité telle qu'i rendrait féministes les moins enclins à l'être »

Et pourtant son referendum a abouti, re-cueillant 4500 signatures (il en fallait 3000), tout est donc remis en question par la votation populaire, fixée aux 13 et 14 mars, avant les festivités du centenaire de la République.

Les fils seront-ils indignes des pères, qui accordèrent les droits communaux aux « étrangers », estimant qu'ils prenaient part à la

vie de la cité et payaient des impôts? Refu-seront-ils à ces authentiques Suissesses que sont leurs mères, leurs femmes, leurs filles, leurs sœurs, qui elles aussi participent à la vie de leur commune et y paient des impôts, ce que, par sentiment d'équité, leurs pères ont octroyé aux étrangers?

Un grand comité va entreprendre une cam-igne vigoureuse. Des encouragements et des dons, dont nous sommes bien reconnaissantes.

dons, dont nous sommes bien reconnaissantes, nous sont déjà parvenus. «Il n'est pas nécessaire d'espèrer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer...», et pourtant, un jour ou l'autre, nous réussirons!

Pourquoi ce jour ne serait-il pas venu en cet an de grâce 1948 où, accueillant enfin les femmes dans le «Ménage communal» nos concitoyens fêteraient avec les Neuchâteloises devenues citoyennes, le plus beau des centenaires! centenaires!

Association cantonale neuchâteloise pour le

suffrage féminin.

Compte chèques postaux : IV 2589.

#### Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

#### Séance du Comité de l'Alliance Janvier 1948

Cette première rencontre de l'année, était aussi la première du nouveau comité élu à Aarau en octobre dernier. Elle eut pour cadre le joli local de la Frauenzentrale de Zurich, tout récemment remis à neuf. La présidente de la plus importante des Unions de femmes suisses, Frau Haemmerli-Schindler reçut fort

suisses, Frau Haemmerli-Schindler reçut fort aimablement ses collègues et ce fut, une fois de plus, une journée studieuse et sympathique. D'importantes questions furent discutées, et l'après-midi, Dr. Eder, la nouvelle pré-sidente internationale vint étudier avec les membres du comité, certains sujets inter-nationaux, comme la représentation de la Suisse dans les commissions du C.I.F. et la réorganisation de la commission, dite la réorganisation de la commission, dite internationale.

L'assemblée générale aura lieu les 23-24 octobre 1948, à Neuchâtel, ceci en l'honneur du centenaire de ce canton. Prière à nos associations de prendre note.

La création d'une commission féminine suisse pour la radio-diffusion est devenue indispensable si les femmes suisses veulent plus activement collaborer à cet instrument d'information et d'éducation : elle fut décidée à l'unanimité, et comprendra des tech-niciennes et spécialistes en cette matière. Le comité de l'Alliance a entendu des rap-

ports sur le travail des commissions, et s'est aussi occupé de demander à nouveau qu'une collecte du 1er août soit consacrée à remplir les caisses cantonales de l'« Aide aux, mères » qui pour la plupart, sont vides.

En résumé, excellente journée où les nou-veaux membres du comité eurent l'occasion de se mettre au courant de bien des questions

### Le prix du bonheur'

Le prix? demandez-vous. Le bonneur est donc à vendre ? Ce n'est pas, comme je l'imaginais, un grand coup de chance qui vous atteint sans crier gare? Ce n'est pas un rayon de soleil qui perce les nuages et illumine momentanément le lieu où l'on se

Pour M. Rigassi, le bonheur ne visite que ceux qui sont préparés à le recevoir et même, cette préparation permet d'être heu-reux dans des circonstances qui paraissent ternes et douloureuses à beaucoup de gens : « La volonté de sagesse, dit-il, a le pou-voir de rectifier tout ce qui n'atteint pas

voir de réctifier tout ce qui n'atteint pas mortellement notre corps ». Le livre qu'il nous offre est donc un re-cueil de méditations sereines, enjouées sou-vent, émaillées de précieuses citations, sur la méthode à suivre pour savoir accueillir le bonheur, pour apprendre à le découvrir parmi les ronces de notre existence quotidienne où il cache son sourire timide

dienne ou il cacne son sourire timide.
On passe de la jeunesse à l'époque des fiançailles, du mariage à l'éducation des enfants pour arriver à l'âge mûr et à la vieillesse. On discute de l'attitude à adopter envers le métier, le prochain, la vie en général. Chemin faisant, l'auteur indique le prix, les sacrifices qu'il faut consentir pour garder son droit au bonheur.

Tout serait à raconter, à citer, il est plus simple de dire : «Lisez vous-même ».

Mais on comprendra que dans ce journal,

je m'étende plus longuement sur les pro-blèmes féminins que M. Rigassi a traités avec beaucoup de bienveillance en parlant du mariage.

Il demande au mari de comprendre que le Il demande au mari de comprendre que le rôle de la femme, dans le ménage, est plus astreignant et fastidieux que l'exercice d'une profession et il plaide avec éloquence en faveur des vacances pour mères de

Parlant ailleurs de l'émancipation de la Pariant affeirs de l'emancipation de la femme, il dit : « ... il faut prendre garde aux risques très graves que comporte une excessive émancipation de la femme. Quand cette émancipation dépasse la mesure, c'est la société tout entière, c'est le genre hu-

Georges Rigassi - Le prix du bonheur. Edit. Labor et Fides.

Le prix ? demandez-vous. Le bonheur main qui se trouve menacé d'une perverst donc à vendre ? Ce n'est pas, comme je imaginais, un grand coup de chance qui obus atteint sans crier gare ? Ce n'est pas n rayon de soleil qui perce les nuages et lumine momentanément le lieu où l'on se tant fidèle à sa vocation éternelle, mais affranchie de la tutelle où l'homme l'a trop longtemps enchaînée ».

Cette juste mesure me paraît fort diffi-cile à trouver et à faire respecter. Pour mon compte, je ne crois pas que la femme se soit émancipée de propos délibéré. Mais la transformation de la famille, que l'Etat la transformation de la famille, que l'Etat s'applique à vider de sa substance, depuis presqu'un siècle, a jeté les femmes sur de nouveaux chemins. Il est bien délicat de dire, aujourd'hui, comment on devrait préparer une jeune fille à la vie, tant le sort social de la famille est incertain, tant la liberté de la mère dans l'éducation de ses enfants est contestée. Celleci, si elle veut vraiment défendre sa famille et ses en-fants doit s'en aller siéger dans les mul-tiples commissions officielles qui orientent souverainement l'enfance et la jeunesse.

renoncer à une émancipation complète, pense M. Rigassi. A-t-elle le pouvoir d'ar-rêter l'évolution inexorable de la so-ciété?... et comment? ciété?... et comment? si vraiment elle faisait sienne sa proposition? C'est plutôt ainsi que la question nous

semble se poser et l'on n'est pas près de la résoudre. Voilà la raison pour laquelle les parents trouvent plus difficile d'orienter de nos jours, une fille qu'un fils.

revenons à la sagesse individuelle laquelle l'auteur s'est volontairement li mité dans cet ouvrage et n'oublions pas d'ajouter que les femmes, trouveront encore dans ces pages, des conseils précieux touchant l'enfance, conseils donnés par un père à la main si habile et légère, au cœur si attentif, qu'il était devenu le « meilleur » ami de son fils.

Le témoignage posthume de ce jeune garcon, tragiquement disparu dans un accident, garantit à tous les lecteurs, qui ne connaî-traient pas de réputation l'ancien rédacteur de la Gazette de Lausanne, la qualité humaine, la valeur émouvante de cet essai sur et essai sur A. W. G.

#### L'homme vaut-il mieux que la femme ?

Un journaliste demandait à Winston Chur-chill, dont paraissent les discours secrets pro-noncés pendant la guerre de 1939-1945, s'il pensait que l'homme valait mieux que la

- Et vous, fit Churchill malicieusement, pensez-vous qu'une livre de plomb pèse da-vantage qu'une livre de plume?





#### Publications reques

## Las grands problèmes européens

Ils sont toujours si lancinants, ces problèmes, que l'on continue, en tous pays, à leur consacrer des études minutieuses, où s'affirment à la fois le goût de l'analyse, s'exerçant sur les contingences mondiales d'avant 1939, et le désir « d'y voir clair » et de reconstruire, pour l'avenir, un régime international plus stable, plus équilibré que celui qui précéda la grande tourmente.

celui qui précéda la grande tourmente.

Dans son ouvrage: L'Avenir de l'Europe (Editions de la Baconnière, Neuchâtel), M. Jacques Politis présente, sous son nom et sous sa responsabilité, des notes que son père, Nicolas Politis, avait rédigées plus ou moins complètement, entre 1940 et 1942, année de sa mort. Il s'agit donc là d'un témoignage de sous presente de convaitre. sa mort. Il s'agit donc là d'un témoignage de piété filiale, qui nous permet de connaître la pensée du grand diplomate grec sur les destinées de l'Europe, telles qu'il pouvait les pressentir avant que la guerre fût finie; c'est dire qu'il lui a manqué certaines données capitales du problème européen que les années ultérieures lui auraient apportées. L'auteur tente d'expliquer les raisons de cette alternance de guerres et de tentatives d'établir la paix en Europe: 1648, 1815, 1919 et l'époque actuelle. Il s'attache à définir les causes de cette fréquence régulière des guerres et étudie particulièrement la période de 1900 à 1939, caractérisée par un développement trop rapide de la science, de la technique, du ma-térialisme, du nationalisme économique, en opposition avec un retard évident du progrès moral. D'où déséquilibre et anarchie dans

lloral. D'où desequimbre et anarchie dans les rapports entre les états. Pourquoi, notamment, la paix de Ver-sailles fut-elle si peu durable et l'échec de la S.D.N. si rapide? Ici encore, une analyse S.D.N. si rapide? Ici encore, une analyse des fautes commises, imputables moins à l'institution elle-même qu'à l'attitude négative, récalcitrante des gouvernements devant les décisions votées à Genève. Tout est donc à recommencer, en dégageant les leçons du passé, et la préparation de l'avenir n'incombe pas aux seuls belligérants, mais à toutes les nations. Que les vainqueurs, pourtant, sachent faire des traités « que le vaincu ait plus d'intérêt à respecter qu'à violer ». (G. Ferrero). Les conditions du monde sont d'ailleurs complètement transformées: l'Europe a perdu sa primauté par suite de l'élargissement de la guerre et de la crise terrible qui l'a ruinée. Il faut donc envisager une fédération mondiale, où l'Amérique et l'Asie auront une large part, mais où les petits états doiune large part, mais où les petits états doi-vent cependant subsister comme éléments d'équilibre indispensables. Il sera nécessaire d'équilibre indispensables. Il sera nécessaire de créer une nouvelle organisation internationale, qui se propose à nouveau d'améliorer le niveau de vie, et surtout de garantir l'ordre et la sécurité pour tous les peuples. Rien n'empécherait de prévoir, à côté d'une charte générale, un acte additionnel pour les états eurepéens seuls, avec des engagements complémentaires. Ainsi s'établirait un accord général sur les droits et les devoirs des états, au premier plan desquels figure le respect des droits et des biens de chacun. Non moins

urgent serait-il d'instituer une meilleure orgaurgent serait-il d'instituer une menieure orga-nisation économique internationale, car la guerre de 1939 a eu, parmi ses causes, le chômage, les autarcies, le protectionnisme, la fabrication intensive des engins de guerre. Maintenant, l'heure est venue de réparer les ruines par la réalisation d'une interdépen-lance servicate services des mesures générales rumes par la realisation d'une intercependance croissante, par des mesures générales, mais souples, par une science reconstructrice, et non plus dévastatrice, par une meilleure répartition et une plus judicieuse utilisation des matières premières et des énergies.

Mais avant tout, c'est une réforme morale

Mais avant tout, cest une terroine motate qui s'impose. L'unité spirituelle qu'avait créée le christianisme et qu'on percevait encore au temps de la Sainte Alliance s'est peu à peu désagrégée et brisée, sous l'influence d'autres facteurs, et actuellement, un conflit a éclaté entre des conceptions exclusives : totalitarisme et démocratie, autarcie et coopération. Il v a et démocratie, autarcie et cooperation. Il y a donc lieu de recréer une hygiène politique, en réveillant les consciences, les volontés, les vertus profondes des nations. Ici, l'auteur se livre à une critique sévère de la neutralité, faux calcul de prudence des petits états, qui n'est plus admissible de nos jours, sauf pour la Suisse, toutefois, en raison de sa diversité ethnique et de ses conditions particulières. La morale internationale doit évoluer dans

le sens de la perfectibilité, se fondant sur la loyauté, le respect mutuel, la justice et la sonoyaute, re respect mutuer, la justice et la so-lidarité, couronnée par l'amour du prochain selon l'idéal chrétien. Mais pour cela encore, il faut former des élites agissantes, ainsi qu'un milieu social sain, afin que tous soutiennent l'effort des élites. Cette éducation se fera par la famille, l'école, la collectivité, et ainsi sera sauvée l'âme de la nation, si l'on remet en paleur l'individu sous l'autorité ferme at movaleur l'individu, sous l'autorité ferme et me-

Alors que le précédent ouvrage embrassait

toute l'Europe, et même le monde, celui-ci: L'Europe devant le problème allemand, se limite à un sujet plus restreint, mais d'une profondeur et d'une complexité inquiétantes (Cahiers de traits, Editions des Trois Collines). L'auteur M. Ernst von Schenck, est un Bâlois qui adresse à des Allemands une série de letres, afin de leur faire comprendre quelles ont été les réactions d'un Suisse neutre devant les événements qui se sont déroulés dans leur pays. Comme tant d'autres, M. von Schenck s'est trouvé pris entre ses souvenirs d'étudiant, de voyageur, qui l'inclinaient à la reconnaissance envers l'Allemagne d'autrefois, foyer de culture où se sont nourries tant de générations, et l'horreur qu'a suscitée l'Allemagne criminelle du nazisme, ruinée maintetoute l'Europe, et même le monde, celui-ci : generations, et indrieur qu'à suscince l'Ame-magne criminelle du nazisme, ruinée mainte-nant, mais dont l'Europe porte le deuil. Ainsi, dans ces lettres adressées à un ou-vrier, un médecin, un bourgmestre, un juriste,

un pasteur, un étudiant, un écrivain, un chef d'entreprise, l'auteur tente de débrouiller l'écheveau effroyablement enchevêtré des resl'échevau effroyablement enchevêtré des responsabilités, des culpabilités, des circonstances atténuantes, des erreurs de jugement. Avec clairvoyance, il met le doigt sur les plaies encore infectées des Allemands : racisme, instinct de domination, fausse gloire scientifique, jalousie à l'égard des autres peuples, exploitation de la pitié. Avec le juriste, il étudie le problème de la capitulation de l'Allemagne et l'attitude des vainqueurs occupants. A tous, il ne cesse de crier que l'Europe attend une conversion du peuple allemand, non plus hypocritement écrasé et humilié, mais prenant loyalement ses responsabilités, n'obéissant plus à ment ses responsabilités, n'obéissant plus à n'importe quel ordre « parce que c'est un ordre », bref, retrouvant une conscience et une dignité qui permettent de le réintégrer, comme sujet de droit, dans la communauté européenne. De la guérison de l'Allemagne dé-